

BUTS :

Favoriser une collaboration entre les parents, le corps enseignant, les institutions scolaires et communales.

Faire connaître publiquement l'opinion des parents et la faire valoir auprès des autorités compétentes.

Veiller à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Sensibiliser à la nutrition, au déplacement à pied des enfants et à leur activité physique.

Organiser des activités de loisirs (piscine, vélo, ateliers créatifs...).

Informers les parents à travers des conférences, des cours à thèmes.

ACTIVITES :

